

Cérémonie de remise du rapport

La Diplomatie féministe, d'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ?

Discours de Brigitte Grésy,

Présidente du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes

Monsieur le Ministre,
Madame la Ministre,
Mesdames les ambassadrices,
Mesdames et Messieurs les député.es,
Mesdames les sénatrices et Messieurs les sénateurs,
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie vivement d'avoir accepté cette cérémonie de remise, sous une forme de webinaire, qui permettra, je l'espère, de bien mettre en valeur les messages forts du rapport du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes sur la diplomatie féministe, termes auxquels la France a désormais recours pour qualifier sa politique étrangère.

Ces deux termes, monsieur le ministre, c'est vous qui, le premier, les avez prononcés, le 8 mars 2018, lors de la présentation de la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022).

C'était osé. Ils résonnaient en effet comme un oxymore, en alliant un concept fondé sur une approche soucieuse d'un dialogue policé, sur l'art de concilier les intérêts respectifs, le triomphe de la ruse sur la force, disait Balzac, le terme de diplomatie d'un côté, avec un adjectif associé à un engagement militant, le mot féministe de l'autre, au risque que cette recherche de mesure se trouve entachée de passion.

Il n'en est rien.

Il n'en est rien car, ce qui apparaît premier dans les conclusions du HCE, qui s'est autosaisi de ce sujet au titre de sa mission d'évaluation de la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est que la diplomatie

féministe ne saurait se résumer à une « diplomatie des droits des femmes » mais entraîne un véritable changement de paradigme : une **diplomatie féministe fondée sur une approche transformative qui consiste à soutenir, aux côtés des organisations féministes, la modification des structures sociales inégalitaires.**

La « diplomatie féministe » est un concept récent, utilisé par un petit nombre de pays (Suède en 2014, Canada en 2017, Mexique en 2020), dans un contexte international marqué par une montée des populismes et des conservatismes, un recul des droits des femmes, y compris au sein même de l'Union européenne (Pologne, Hongrie) et une persistance des violences sexuelles dans les conflits (République démocratique du Congo, Syrie, Libye ...).

C'est donc un concept à la charge symbolique forte. C'est également un concept qui rencontre encore des résistances, ainsi que le montre notre étude.

Madame, Monsieur les Ministres, le terme de féminisme engage. Car, si la diplomatie féministe a pour objectif de défendre les valeurs d'égalité, la liberté et les droits des femmes dans le monde, et de tenir compte des effets sur les filles et les femmes des choix géopolitiques effectués dans le cadre d'une approche mainstream, sa visée est plus large.

La diplomatie féministe a la capacité d'intégrer d'autres types de transformation politique et sociale, en vue d'un changement solidaire et durable. S'y ajoutent de plus en plus des revendications de justice sociale et de lutte contre les inégalités, d'accès aux ressources, de combat contre toutes les formes de violence, de protection de l'environnement et de défense de la démocratie. C'est une sorte de laboratoire social du changement, une véritable force intégratrice pour transformer en profondeur les rapports et les structures sociales dans leur ensemble. En s'appuyant sur le développement durable et la reconnaissance de nos interdépendances et de tous les liens qui nous unissent, le féminisme peut inciter les Etats à allier les objectifs de redistribution et de reconnaissance ¹. La diplomatie féministe répond à la fois à un impératif éthique, à des objectifs d'efficience dans le règlement des conflits et des guerres mais aussi à des buts de progrès économique et social.

La diplomatie féministe peut déboucher à terme sur un véritable multilatéralisme féministe.

Quels en sont donc les conditions et les moyens ?

Mais elle suppose une manière, nouvelle, d'envisager la politique étrangère et, pour atteindre cet objectif transformatif, **elle doit réunir cinq conditions principales :**

- elle doit s'inscrire **dans l'ensemble des domaines de la politique étrangère – politique, économique et commercial, culturel, environnemental, politique de défense et sécurité, etc. ;**
- **dans chacune de ses étapes de préparation, mise en œuvre et évaluation ;**

¹ Marie-Cécile Naves p. 272 La démocratie féministe, Calmann-Lévy, octobre 2020

- impliquer l'ensemble des acteurs et actrices concernées par l'action extérieure ;
- mobiliser des ressources et pérennes à la hauteur de ses ambitions et reposer sur une organisation qui la place au cœur des politiques et en assure la cohérence ;
- enfin exiger une place égale des femmes aux postes à responsabilité et une participation des femmes à parts égales à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette diplomatie.

Ce dernier point est important car il suppose de reconnaître le rôle des femmes dans la société et dans l'économie et de ne pas les définir seulement comme victimes mais comme actrices du changement. On ne dira jamais assez combien fut occulté, dans l'histoire du monde, le rôle des femmes dans les négociations, réduites toujours à un bataillon d'hommes engagés. Ce sont des femmes qui, par exemple, à l'ONU, en 1948, sont parvenues à substituer le terme de *Human Rights* à *Man Rights* dans le texte de la Déclaration universelle, à user de formules égalitaires dans plusieurs articles et à y affirmer la nécessité de l'égalité des sexes.

On ne dira jamais assez à quel point dans notre histoire nationale, que ce soit les actrices de la « Paix des dames » en 1529, ou encore Catherine de Médicis, Diane de Valois, ou Marguerite de Valois² pour ne citer qu'elles, on trouve des négociatrices hors pairs dont l'exemple prouve que la diplomatie n'est pas une qualité sexospécifique. L'invisibilité de ces figures emblématiques qui a empêché qu'elles soient constituées en rôles modèles constitue un handicap pour les aspirations des femmes et des filles d'aujourd'hui.

Les progrès sont réels et, dans son rapport, le Haut Conseil à l'Egalité relève la **mobilisation croissante et les efforts importants menés depuis deux ans par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour porter, avec le ministère en charge de l'égalité, la diplomatie féministe** : citons la présidence française du G7 qui a fait de l'égalité une cause prioritaire ou l'organisation d'événements mobilisateurs majeurs tels que le Forum Génération Egalité prévu en juin 2021 coordonné par l'Ambassadrice Delphine O et le développement d'un plaidoyer renforcé à l'ONU et dans les enceintes internationales dédiées, en particulier autour des enjeux de droits sexuels et reproductifs. On pense aussi à la mise en place d'une Stratégie et d'un cadre de redevabilité au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Ces progrès majeurs tracent la voie et doivent se poursuivre afin de faire de la diplomatie féministe française une politique réellement transformatrice. **A cette fin, notre Conseil formule, dans son rapport, 19 recommandations destinées à renforcer son cadre et sa mise en œuvre, notamment dans 3 axes d'intervention (aide publique au développement, « Femmes, paix et sécurité », politique commerciale).**

Je laisse la parole à Martine Storti, présidente de la commission « Droits des femmes, enjeux européens et internationaux ».

² Eliane Viennot, postface du livre *Sept négociations qui ont fait l'histoire de France*, Eric Le Deley et Jean-Edouard Grévy, éditions fil rouge, à paraître janvier 2021.